



Financé par  
l'Union européenne

## Avis d'appel d'offres pour la fourniture des animaux domestiques et des denrées alimentaires (le haricot, le riz et l'huile de palme)

SOS Villages d'Enfants au Burundi à travers le projet Nkingira Nkure Neza mis en œuvre en consortium avec l'Union des Personnes Handicapés du Burundi et financé par l'Union européenne lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture de 156 porcs, 110 chèvres, 400 lapins, 48 poules pondeuses, 2 400 kg de haricots (kinure), 1 600 kg de riz (umu tanzania) et 640 kg d'huile de palme dans les provinces de Buhumuza (Ex Commune Muyinga et ex commune Buhinyuza), Gitega (Ex Commune Gitega et ex commune Makebukoko) et Bujumbura (Commune Ntahangwa et ex commune Muha).

Les termes de référence peuvent être retirés au secrétariat de la Direction Nationale de SOS Villages d'Enfants au Burundi ou aux secrétariats des Directions de Programmes de SOS Villages d'Enfants de Gitega et de Muyinga ou au secrétariat de la Direction de l'Union des Personnes Handicapés du Burundi (UPHB) de 8h00 à 17h00 tous les lundis à jeudi et de 8h00 à 12h00 tous les vendredis. Ils peuvent aussi être consultés sur le site web de SOS Villages d'Enfants au Burundi : [www.sosburundi.org](http://www.sosburundi.org).

Les soumissionnaires intéressés sont invités à déposer leurs offres au secrétariat de la Direction Nationale de SOS Villages d'Enfants au Burundi sis à Mutanga-Nord Gikungu, avenue Ngozi N°1 au plus tard le 12 septembre 2025 à 13h00.

Athanase NAHIMANA

Directeur National a.i.





Financé par  
l'Union européenne



## Termes de références pour la fourniture des animaux domestiques et des denrées alimentaires

**Objet :** Fourniture des animaux domestiques (Porcs, chèvres, poules et lapins) et les denrées alimentaires (constituées par les haricots (Kinure), riz (umu tanzania 2<sup>ème</sup> qualité) et huile de palme.

Date de limite de dépôt des offres : le 12/09/2025

### Contexte et Justification

SOS Villages d'Enfants est une association membre de SOS Kinderdorf International, une Fédération présente dans 136 pays et territoires dans le monde. Elle est active au Burundi depuis 1979. C'est une Organisation non gouvernementale à vocation sociale œuvrant dans l'esprit de la convention des Nations Unies pour les Droits de l'Enfant ; SOS Villages d'Enfants met en œuvre des programmes en faveur des enfants ayant perdu la prise en charge parentale ou courant le risque de la perdre à travers deux programmes principaux à savoir la prise en charge de remplacement et le renforcement de la famille.

Le projet « *NKINGIRA NKURE NEZA* » sous le financement de l'Union Européenne, vient donc accroître l'impact de SOS Villages d'Enfants au Burundi, à travers la redynamisation et le renforcement du système communautaire de protection de l'enfance dont les comités de protection de l'enfant constituent les premiers repères. Le projet est en train d'être exécuté en consortium avec l'Union des Personnes Handicapées du Burundi (UPHB), dans les provinces de Bujumbura (Communes Ntahangwa et Mugere), Gitega (Ex commune Gitega et ex commune Makebukko) et Muyinga (Ex commune Muyinga et ex commune Buhinyuza). Le projet a un délai de mis en œuvre de 24 mois à dater du 01 Janvier 2024 au 31 Décembre 2025.

Dans le processus d'éradication des violations des droits des enfants de la zone d'intervention et aux environs, le projet « *NKINGIRA NKURE NEZA* » prévoit contribuer à l'autonomiser les familles les plus vulnérables membres des associations communautaires d'épargne et de crédit par l'octroi du petit bétail et autres produits alimentaires pour le petit commerce dans le but de booster leurs activités génératrices de revenu.

*[Handwritten signatures]*



Financé par  
l'Union européenne



C'est dans le cadre de cette activité que SOS Villages d'Enfants au Burundi en consortium avec l'Union des Personnes Handicapées du Burundi (UPHB) via ce projet, invite par le présent avis d'appel d'offre, tous les soumissionnaires désireux de concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, portant mention : Offre pour la fourniture au lot N°.....

Les lots auxquels on pourra soumissionner sont :

- Lot N° 1 : Les porcs pour la province de Gitega ;
- Lot N° 2 : Les chèvres et les lapins pour la province de Buhumuza
- Lot N° 3 : Les porcs, les lapins, les poules pondeuses de race améliorée et les denrées alimentaires (constituées par les haricots (Kinure), riz (umu tanzania 2<sup>ème</sup> qualité) et huile de palme pour la province de Bujumbura.

Lieu de livraison : Les 3 provinces constituant la zone d'intervention ci-haut citées.

La fourniture des animaux domestiques et des denrées alimentaires dans le cadre de ce marché est en 3 lots.

## 1. Quantités et spécifications

### 1.1. Pour les porcs

- Nombre de porcs requis : 156 porcs dont 13 verrats et 143 truies
- Race pour les porcs : White large
- Age et poids pour les porcs : Au moins 6 mois pesant plus de 40 kg pour les Verrats et au moins 5 mois pour les truies avec 30 kg.
- Santé : les porcs doivent être exempts de toute maladie et avoir été vacciné contre le rouget du porc et peste porcine africaine et sans malformations physiques
- Etat de la peau : Propre, lisse, pas de plaies ou de gonflement sur la peau

### 1.2. Pour les chèvres

- Nombres de chèvres requises : 110 chèvres dont 10 boucs et 100 chevrettes
- Race demandée : chèvre locale burundaise
- Age et poids : Au moins 6 mois pesant plus de 20 kg pour les boucs et au moins 5 mois pour les chevrettes avec 15 kg

8 4 4 4



Financé par  
l'Union européenne



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS



- Santé : Exempts de toute maladie et avoir été vacciné contre la peste des petits ruminants (PPP).
- Etat de la peau : propre, lisse et sans blessures ou infections

### 1.3. Pour les lapins

- Nombres de lapins requis : 400 lapins dont 60 lapins et 340 lapines
- Race demandée : le fauve de bourgogne ou néo-zélandais
- Age et poids : au moins 8 mois pesant plus de 2,5 kg pour les lapins et au moins 6 mois pour les lapines avec 2kg
- Santé : Exempts de toute maladie et avoir été vacciné contre la myxomatose et la maladie virale hémorragique
- Etat de la peau : fourrure dense, souple et bien fixe, pas de nodules sur la peau

### 1.4. Pour les poules pondeuses

- Nombres de poules : 48 poules pondeuses
- Race demandée : Kuroiler
- Age et poids : au moins 5 mois pesant au moins 1,5kg
- Santé : exempts de toute maladie et avoir été vacciné contre la maladie de Newcastle ou peste aviaire.

### 1.5. Pour les denrées alimentaires

- Quantité pour les haricots (kinure) : 2 400 Kg
- Quantité pour le riz (umu tanzania 2 ème qualité) : 1600 Kg
- Huile de palme : 640 kg

## 2. Délai et lieu de livraison

Le délai de livraison des animaux domestiques est de quinze jours à compter de la date de signature du contrat mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court. Le lieu de livraison est au chef-lieu de :

- La commune de Muyinga (Ex commune Muyinga et ex commune Buhinyuza pour la province de Buhumuza,

*Handwritten signature*

*Handwritten signature*

*Handwritten signature*



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS



Financé par  
l'Union européenne



- La commune Gitega (Ex commune Gitega et ex commune Makebuko pour la province de Gitega
- La commune Ntahangwa et commune Mugere pour la province Bujumbura.

### 3. Condition de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, aux personnes physiques et morales remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières à l'exécution de ce marché.

### 4. Situation d'exclusion

Le contrat ne peut être attribué au soumissionnaire qui, au cours de la procédure de soumission se trouve en situation de conflit d'intérêts; et/ou s'est rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés dans le cadre de leur participation, à la procédure d'appel d'offres ou qui n'ont pas fourni tous les renseignements.

### 5. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 30 jours à compter de la date limite de remise des offres. Dans des circonstances exceptionnelles et avant l'expiration de la période de validité des offres, le pouvoir adjudicateur peut demander aux soumissionnaires de prolonger la validité de leurs offres pour une durée spécifique.

### 6. Qualification des soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leurs capacités aux clauses et obligations du marché. A cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

#### a) Documents administratifs

- Un numéro d'identification fiscale (NIF)
- Les statuts de l'entreprise
- Registre de commerce (RC)
- Une attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes valide délivrée par l'OBR
- Adresse complète du soumissionnaire (nom et prénom ou raison sociale, adresse physique, téléphone, adresse e-mail)

#### b) Documents techniques

8 4 up \$





- Race
- Age
- Etat sanitaire
- Présenter au moins 2 contrats similaires réalisés dans le passé
- Le délai de livraison

### c) Documents financier

- Le prix unitaire HTVA et TVAC si le soumissionnaire est assujéti incluant les frais de transport vers les communes de livraison. Le document financier doit contenir également des coordonnées bancaires du soumissionnaire.

Rappelons que la fourniture des animaux et des denrées alimentaires dans le cadre de ce marché est en 3 lots. Les animaux fournis pour chacun des lots devront provenir de la même région naturelle que la province dans laquelle ils seront livrés pour éviter le problème d'adaptation au changement des conditions climatiques, d'alimentation ainsi que le problème de propagation pour des maladies contagieuses. Cela est valide aussi pour la fourniture des denrées alimentaires pour éviter le cout additionnel lié au déplacement des objets à livrer.

A Gitega, le fournisseur aura besoin de fournir :

- 120 porcs dont 110 truies et 10 Verrats

A Buhumuza, le fournisseur aura besoin de livrer :

- 110 chèvres, dont 100 chèvettes et 10 boucs.
- 320 lapins dont 280 Lapines et 40 lapins

A Bujumbura, le fournisseur aura besoin de livrer :

- 36 porcs dont 33 truies et 3 verrats
- 80 lapins dont 60 lapines et 20 Lapins
- 48 poules pondeuses
- 2400 kg de haricots (kinure)
- 1600 kg de riz (umu tanzania 2<sup>ème</sup> qualité)
- 640 kg de l'huile de palme

*Handwritten signatures and initials in blue ink.*



#### d) Garantie de soumission

- ❖ Une garantie de soumission d'un million franc burundais (1000 000fbu), sous forme de chèque certifié au nom de SOS Villages d'Enfants/ Projet NKINGIRA NKURE NEZA.
- ❖ Les garanties de soumission des soumissionnaires qui ne seront pas retenus seront remis aux soumissionnaires dans un délai maximum de 10 jours après expiration du délai de validité des offres.
- ❖ Les garanties de soumission des attributaires du marché seront libérées lorsque ces derniers auront signé la lettre d'acceptation
- ❖ Les garanties de soumission seront saisies si les soumissionnaires gagnants se désistent durant la période de validité des offres ou si les soumissionnaires n'acceptent pas la correction du montant de sa soumission.

#### e) La livraison des animaux devra être accompagnée de :

- Un certificat de vaccination contre certaines maladies ci-haut citées dans les spécifications qui attaquent fréquemment les animaux à fournir.

#### f) Les animaux seront rassemblés sur le lieu de livraison (province ou commune) pour la sélection

#### g) Les animaux morts dans 7 jours qui suivent la réception seront remplacés par le fournisseur dans un délai ne dépassant pas 7 jours calendrier

#### NB :

- Les soumissionnaires seront contactés pour une séance d'ouverture des offres ;
- L'absence de l'un ou de l'autre document entrainera le rejet de l'offre ;
- Seul le soumissionnaire sélectionné sera contacté par téléphone pour la signature ; du contrat
- SOS Villages d'Enfants au Burundi se réserve le droit de refuser tout dossier incomplet.

8 a cep B



## 7. Dépôt des dossiers de soumission

Les dossiers de soumission doivent être déposés sous plis fermé au bureau de la Direction Nationale sis à Mutanga nord, avenue Ngozi n° 1 avec une mention :

« Avis d'appel d'offre n° 1 /SOSVE GTG/8/2025 – fourniture de 120 porcs » pour les fournisseurs de la province de Gitega

« Avis d'appel d'offre n° 2 /SOSVE MYG/8/2025 – fourniture de 110 chèvres et de 320 lapins » pour les fournisseurs de la province Buhumuza

« Avis d'appel d'offre n° 3 /SOSVE BJR/8/2025 – fourniture de 36 porcs, de 80 lapins, de 48 Poules pondeuses, 2 400 kg du haricots (kinure), 1 600 kg du riz (Umu tanzania 2<sup>ème</sup> qualité et 640 kg de l'huile de palme » pour les fournisseurs de la province Bujumbura.

Chaque soumissionnaire déposant un dossier devra signer sur la fiche de remise de l'offre. Les soumissionnaires qui n'auront pas signé verront leur offre rejetée.

Les dossiers déposés ne seront pas remis. La date limite de dépôt des offres est fixée au vendredi le 12/09/2025 à 13h00, heure locale.

Préparé par :

NIYONKURU Jean Marie

CNP

MUGISHA Carlène

ADNL

NIYOKWIZERA Callixte

RAF

Vérifié par :

Dr NDAYISENGA Elvis

CNDP

Approuvé par :

NAHIMANA Athanase

DN ai